

Contrat de Ville 2002 / Fonds d'Inervention Culturel - Subvention à la MJC de Palente

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Palente conduit, en liaison avec la Compagnie de Théâtre «GRAVITATION» un projet d'action sur le quartier de Palente / Orchamps, s'appuyant à la fois sur le 50^{ème} anniversaire du quartier et sur la thématique «Mémoire et Utopie».

Ces actions se dérouleront sur 16 mois, de septembre 2002 à décembre 2003, avec un prolongement possible sur l'année 2004 en fonction d'un bilan intermédiaire.

Des objectifs de participation des habitants guident le projet (notion d'appartenance et d'identité - sensibilisation à des formes artistiques - manifestations festives...) en cherchant à «mettre en jeu» l'histoire et le présent de leur quartier.

Le démarrage de l'opération en 2002 consiste en un travail de préparation :

- élaboration du concept artistique par la Compagnie Gravitation,
- étude de type sociologique avec l'Université de Franche-Comté,
- rencontres avec les partenaires et des groupes d'habitants et mise en place des premiers ateliers de pratique artistique...

Sur avis favorable de la Commission Culturelle, il est proposé d'allouer au titre de 2002 une subvention d'un montant de 9 600 € à la MJC de Palente.

La dépense de 9 600 € sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 92.33/6574/41050.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition et à autoriser M. le Maire à signer la convention correspondante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Ne prennent pas part au vote : M. le Maire, M. BONTEMPS, Mme PRESSE, Mme MENETRIER, M. MEDJALDI.

Récépissé préfectoral du 31 décembre 2002.